

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER LOCATAIRE

- Carte d'identité recto verso ou passeport ou titre de séjour en cours de validité
- Coordonnées téléphoniques et Email
- Relevé d'identité Bancaire
- Copie des deux derniers avis d'imposition (aucune copie de déclaration de revenus ne sera acceptée)
- Dernière quittance de loyer ou attestation d'hébergement avec justificatif de l'hébergeant (justificatif de domicile de l'hébergeant et copie de sa carte d'identité) ou dernière taxe foncière
- Fiche de renseignements
- Allocations et pensions diverses

SITUATION DU LOCATAIRE :

EN CDI, apprenti

- BULLETIN DE SALAIRE DES 3 DERNIERS MOIS
- COPIE DU CONTRAT DE TRAVAIL ET/OU ATTESTATION EMPLOYEUR DE MOINS DE 1 MOIS (*)

Travailleur non salarié - Rémunéré à la commission

- BULLETIN DE SALAIRE DES 3 DERNIERS MOIS + 2 DERNIERS AVIS D'IMPOSITION + STATUTS SOCIETE
- COPIE DU CONTRAT DE TRAVAIL ET/OU ATTESTATION EMPLOYEUR DE MOINS DE 1 MOIS (*)

EN CDD, CNE, contrats précaires, contrats de qualification:

- BULLETIN DE SALAIRE DES 3 DERNIERS MOIS
- COPIE DU CONTRAT DE TRAVAIL ET/OU ATTESTATION EMPLOYEUR DE MOINS DE 1 MOIS (*)

EN INTÉRIM

- JUSTIFICATIFS DES DERNIÈRES MISSIONS EFFECTUÉES AU COURS DES 3 DERNIERS MOIS

FONCTIONNAIRES

- 3 DERNIERS BULLETINS DE SALAIRE
- L'ARRÊTÉ DE NOMINATION OU ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR MENTIONNANT QUE LE SALARIÉ OCCUPE TOUJOURS SON PORTE (ATTESTATION DE MOINS DE 60 JOURS)

RETRAITÉS :

- LA NOTIFICATION DE DROITS FAITE PAR LA CAISSE DE RETRAITE
SI RETRAITE PAYÉE MENSUELLEMENT :
 - Les 3 derniers décomptes de pension avant la date de signature de bail
- SI RETRAITE PAYÉE TRIMESTRIELLEMENT :
 - Les 2 derniers décomptes de pension avant la date de signature de bail
- SI RETRAITE PAYÉE ANNUELLEMENT : FOURNIR LE DERNIER AVIS DE PAIEMENT
- LES 2 DERNIERS AVIS D'IMPOSITION

NON SALARIÉ

ARTISANS

- DERNIER BILAN OU COMPTE DE RÉSULTAT PAR L'EXPERT COMPTABLE +2 DERNIERS AVIS D'IMPOSITION
- LE JUSTIFICATIF D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES MÉTIERS ET UN EXTRAIT DE KBIS DATANT DE MOINS DE 3 MOIS

COMMERÇANTS

- DERNIER BILAN OU COMPTE DE RÉSULTAT PAR L'EXPERT COMPTABLE +2 DERNIERS AVIS D'IMPOSITION
- LE JUSTIFICATIF D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES MÉTIERS ET UN EXTRAIT DE KBIS DATANT DE MOINS DE 3 MOIS

PROFESSIONS LIBÉRALES

- LA COPIE DE LA CARTE PROFESSIONNELLE EN COURS DE VALIDITÉ +2 DERNIERS AVIS D'IMPOSITION

INTERMITTENTS DU SPECTACLE

- JUSTIFICATIFS DES REVENUES DES 6 DERNIERS MOIS
- LES 2 DERNIERS AVIS D'IMPOSITIONS

PERSONNE MORALE

- KBIS (- DE 1 MOIS) + STATUTS + 2 DERNIERS AVIS D'IMPOSITION + 2 DERNIERS BILAN + 2 DERNIERS COMPTES D'EXPLOITATION
- LES 2 DERNIERS AVIS D'IMPOSITIONS

ÉTUDIANTS

- CARTE ÉTUDIANT EN COURS DE VALIDITÉ
- RIB DE L'ÉTUDIANT
- SIMULATION APL
- GARANT RÉPONDANT AUX CRITÈRES HABITUELS DE SOLVABILITÉ

(*) Les attestations employeurs datant de moins de 1 mois doivent indiquer que le salarié est hors période de licenciement ou de préavis

Si le locataire touche les allocations (Familiale, ASPA, AAH, APL, veuvage...), ce dernier devra nous fournir les attestations CAF ou MSA
Procédure à suivre : aller sur le site www.caf.fr cliquez sur onglet particuliers, aller sur simulation caf et imprimer les 11 étapes de rédactions avant validation.

TOUTE PIÈCE MANQUANTE SERA SUSCEPTIBLE DE COMPROMETTRE L'ENTRÉE DU CANDIDAT DANS LES LIEUX